

# ADIL des Côtes d'Armor

## Permanences 2<sup>ème</sup> semestre 2024

Vous trouverez en **annexe 1**, le **planning des permanences de l'ADIL pour le deuxième semestre 2024**.

**Attention : changement d'adresse pour les permanences de Guingamp et Binic-Etables-Sur-Mer.**

Pour rappel, elles ne sont pas maintenues pendant les vacances scolaires.

L'ensemble des permanences s'effectue sur rendez-vous exclusivement. La prise de rendez-vous est possible soit par téléphone au 02.96.61.50.46 (de 9h à 12h30 du lundi au vendredi), soit directement via notre site internet [www.adil22.org](http://www.adil22.org)

Vous pouvez retrouver l'ensemble des lieux et dates des permanences sur notre site internet : <https://www.adil22.org/ladil-des-cotes-darmor/nous-trouver-nous-contacter/permanences/>

Nous vous remercions de bien vouloir afficher et/ou faire circuler cette note comme à votre habitude.